Conditions du concours – "1 Million de clients Brico App"

Organisateur : Brico Belgium S.A., Alfons Gossetlaan 46, 1702 Groot-Bijgaarden, n° d'entreprise 427.572.733.

Période : du 12/01/2026 au 31/01/2026.

Participation : Gratuite, sans obligation d'achat. Une seule participation par personne via l'App Brico avec un compte valide.

Conditions : Minimum 18 ans (ou autorisation d'un représentant légal), résider en Belgique ou au Luxembourg.

Procédure : Répondre aux questions dans l'app avant le 31/01/2026, minuit. Seule la première réponse est prise en compte.

Prix : 10 cartes cadeau Brico,BricoPlanit et BricoCity de 1.000 € (valables 2 ans) + un bon de réduction de 25% sur 1 article (valable jusqu'au 12/02/2026, voir conditions générales stipulés sur le bon de réduction). Le prix est non échangeable contre argent. Max. 1 prix par participant.

Gagnants : Contact par e-mail à partir du 05/02/2026.

Exclusion : Fraude, participation en groupe ou abus entraîne disqualification. Les employés peuvent participer mais ne gagnent pas de prix.

Modifications : Brico peut modifier ou arrêter le concours en cas de force majeure ou de problèmes techniques.

Vie privée : Données utilisées uniquement pour contacter les gagnants, conformément à notre politique : https://www.brico.be/fr/makers/faq-privacy.

En participant, vous acceptez ces conditions.

Brico BricoPlanit BricoCity